

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/12/2024  
Reçu en préfecture le 12/12/2024  
Publié le **SLO**  
ID : 033-213304850-20240709-DE2024\_07\_04-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 03 juillet 2024

<b>Nombre de Conseillers</b>	
<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	13
<u>Absents excusés</u> :	4
<u>Absent</u> :	2

**Présents** : MM. ALFONSO-CHARIOL, BUTON, CANTIN, CURELY, DUPONT, DURAND, FONMARTY, GRANEREAU, GUÉ, LERUTH, LOREAU, ROSSI UGOLINI.

**Absents excusés** : MM. CANTE, LAGUILLON, MICHEL, MOULIERAC.  
M. CANTE a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL  
M. LAGUILLON a donné pouvoir à Mme GUE  
M. MICHEL a donné pouvoir à Mme ROSSI

**Absent** : M. ALLAIRE, SPERANZINI

**Secrétaire de séance** : Madame CANTIN.

**Délibération n° 2024.07.04**

**Objet : Révision des tarifs TLMS**

Madame la Maire expose à l'assemblée que le Conseil départemental se désengageant partiellement sur les subventions des heures du Temps Libre Multisports et sur proposition d'Aurore BLANCHARD, propose de réviser la participation individuelle annuelle à 60 € au lieu de 50 € (saison 2023/2024). Cette cotisation donnera à accès jusqu' 5 cours par semaine.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Le 18 Juillet 2024

  
Agnès ALFONSO-CHARIOL.  
Maire de Sainte-Terre.